

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 166

Artikel: Georges Plomb et la FAL : à trop dénoncer les groupes de pression, on en devient la victime
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous sommes bien logés

C'est ce que nous devrions conclure d'une enquête menée par un institut de sondage indépendant pour le compte de la « Société pour le développement de l'économie suisse » (SDES). En effet les statistiques prouvent que la grandeur des logements mis à disposition est satisfaisante, voire très satisfaisante; les loyers dans les grandes villes ne dépassent pas la moyenne nationale; les charges de loyer extrêmement élevées ne sont qu'exceptionnelles.

Mais pour juger de la grandeur des appartements, les enquêteurs ne nous donnent que le nombre de pièces. Deux questions: s'agit-il de pièces genevoises (cuisine comprise) ou du nombre de pièces plus cuisine? On sait d'autre part que, selon l'époque de la construction et le genre de maison, la surface d'une pièce peut varier du simple au triple. N'aurait-il pas été plus judicieux d'estimer la grandeur du logement en mètres carrés? On serait certainement plus près de la réalité.

On apprend aussi que 65 % des petits ménages ont un revenu inférieur à 1800 francs. Ce sont ces gens-là pour qui la charge du loyer est proportionnellement la plus forte. Et la SDES de commenter: « Si des charges particulièrement élevées existent, elles sont davantage dues à la faiblesse du revenu qu'à l'importance du loyer. » Défense et illustration de la tautologie politique! Du moins, voilà un bon argument pour exiger des augmentations de salaires!

Les moyennes ont certes leur utilité; mais en ce qui concerne le logement elles ne suppriment pas le fait que de nombreux locataires paient des loyers qui grèvent lourdement leur budget; et les moyennes ne les convainquent pas du contraire. Même le « Journal de Genève » ne s'y est pas trompé qui titre son compte rendu de l'enquête: « La majorité des gens satisfaite! (?) »

La TV dans l'ombre

Toujours il faut revenir à la chronologie:

— 6 octobre 1971, grève des réalisateurs soutenue par la grande majorité du personnel du programme; l'accent est mis sur les conditions de travail et sur la place de parent pauvre qui est attribuée aux productions « maison » dans la nouvelle grille des programmes.

— 27 octobre, la direction licencie sans motifs, mais dit-elle sur des preuves irréfutables, six collaborateurs particulièrement actifs lors de la grève. Le personnel en appelle alors au tribunal arbitral contractuel.

Trois mois plus tard ce tribunal se déclare incompetent, mais propose de fonctionner comme tribunal ad hoc chargé de juger en droit et en équité; le comité central de la SSR doit statuer. Ainsi, à ce jour, aucune preuve n'a pu être avancée des graves accusations lancées par la direction à l'encontre des licenciés (voir DP 161). La TV entre dans l'ombre.

Discretion également sur la réorganisation interne qui a suivi. En effet le département « Science et éducation », auquel appartenaient les six licenciés, a été dissous. Ses dépouilles sont allées au département de l'information et à celui des spectacles. Mais dans le même temps, M. Boris Acquadro est promu chef d'un nouveau département qui regroupe les sports, la jeunesse et la littérature. Le directeur déchu de « Science et éducation », M. Gerbex est chargé d'une mission d'étude sur les émissions éducatives et de recyclage prévues sur le futur deuxième programme. Manière polie de le mettre à l'écart...

A mi-janvier, M. Alexandre Burger est nommé sous-directeur de la TV romande. C'est un pilier de la

maison, un compagnon de la première heure, l'homme fort du département de l'information, qui défend ses émissions jusqu'au bout, même lorsque des gouvernements cantonaux exercent des pressions directes, comme lors du « Temps présents » sur les homosexuels. En fait c'est lui le nouveau patron de la TV; il a été imposé par la direction générale à Berne à l'actuel directeur M. Schenker. Sa nomination, c'est aussi un peu la défaite de M. Bernard Béguin, le directeur des programmes, chargé de superviser les turbulents collaborateurs de l'ex « Science et éducation ».

La TV romande est en crise; nous avons décrit cette crise dans DP 161. On essaie de la résoudre par une réorganisation au sommet. Alexandre Burger, c'est la caution libérale d'un renforcement du contrôle par la direction. La SSR compte sur lui pour éviter les accrocs que la TV a connus ces derniers temps.

Il y a un autre domaine dont on parle peu: celui des finances. La TV, comme la radio, a des problèmes d'argent. Le budget de l'actualité suisse à la TV romande a été réduit de 25 %, mais on exige de ce service des heures de programme supplémentaires. Le deuxième programme, dont personne n'a pu prouver la nécessité, va coûter cher; les fonds que procure la publicité, dont le volume va encore augmenter, servent à payer comptant les nouveaux bâtiments; coquetterie bien helvétique. Mais pendant ce temps les conditions de travail du personnel de production continuent de se dégrader et la qualité des émissions suit la même pente.

Les dirigeants de la TV veulent nous faire croire que tous les problèmes actuels seront résolus par une réorganisation interne de la maison. Or cette restructuration ne touche pour l'instant que la tête. Nous ne croyons plus à la thèse développée par MM. Béguin et Bezençon, directeur général de la SSR, qui voient dans les derniers événements une volonté gauchiste de faire « sauter la baraque ».

En fait le malaise disparaîtra lorsque la direction acceptera de considérer le personnel et les téléspectateurs comme des interlocuteurs valables. La TV n'est pas seulement un problème de gestion, mais surtout de production. Les réponses données jusqu'à présent — silence ou durcissement — ne résoudront rien. Six employés sur le pavé attendent toujours les motifs de leur renvoi. Le personnel attend un plein droit de codécision. Les téléspectateurs attendent toute la lumière sur les problèmes de la TV et sur les solutions qu'on entend y apporter. Ou la télévision choisit-elle délibérément la politique du secret qui déjà est devenue courante dans la presse romande?

Georges Plomb et la FAL: à trop dénoncer les groupes de pression, on en devient la victime

Georges Plomb, le correspondant à Berne de la « Feuille d'Avis de Lausanne » (FAL), qui vient de quitter ce journal pour occuper les mêmes fonctions dans une publication concurrente genevoise, « La Suisse », n'est pas un journaliste ordinaire. Pourquoi ce transfert?

Politologue, ancien élève du professeur Meynaud, chargé de cours en sciences politiques à l'Université de Genève, Georges Plomb a beaucoup investi de lui-même dans une description attentive des rapports permanents et complexes qu'entretiennent les groupes économiques, l'administration et le gouvernement. Au-delà de l'information, de la nouvelle — qu'il sait répercuter avec précision et objectivité — il était d'abord attentif à dresser la toile de fond des joutes politiques; les débats sur la forme masquent des oppositions d'intérêts. Georges Plomb le sait: il l'écrit et le décrit.

Invité à quitter Berne pour rejoindre la rédaction centrale à Lausanne, il préfère rester dans la capitale et changer de journal. Il trouve un poste adéquat à « La Suisse » (ce qui indique que l'influence de Marc Lamunère n'est décisive qu'à l'avenue de la Gare 33 même si ses capitaux sont appréciables aussi dans cette entreprise de presse genevoise) et se prépare à prendre la relève d'Edouard Perron, qui reste le correspondant suisse romand le plus original et le plus indépendant au Palais fédéral.

Eu égard aux qualités de l'intéressé, à ses options fondamentales dans la profession, l'itinéraire journalistique récent de Georges Plomb n'est pas un fait banal, à mettre seulement au compte de mesures techniques, professionnelles ou rédactionnelles. C'est un acte politique.

La FAL s'affirmait depuis quelques années comme un journal indépendant. Son tirage augmente. Elle a le désir de conquérir de nouveaux marchés et s'apprête à changer de nom — « 24 Heures » — pour mieux y parvenir. En cédant sur son correspondant à Berne, la rédaction montre qu'elle est perméable aux pressions et nous permet ainsi de mesurer les limites politiques de la liberté de la presse. L'événement se situe certes au point de convergence d'une accumulation de « péchés véniels », et l'occasion était belle pour le parti radical d'offrir Georges Plomb en pâture à ceux qui demandaient des explications aux échecs électoraux vaudois (perte d'un siège au Conseil national) et fribourgeois (perte de deux mandats au Conseil d'Etat). Face à l'absence de garantie en matière de stabilité de l'emploi, on aurait pu attendre de MM. Pasche et Vodoz plus de résistance. Il est fâcheux que leur décision de retirer Georges Plomb de son poste bernois ait coïncidé avec le lendemain d'élections où le président du parti radical vaudois manifestait publiquement à l'égard de M. Plomb son humeur, c'est-à-dire sa mauvaise humeur.

N'est-ce pas une parfaite « leçon de choses » concernant les infinies convoitises dont les media sont l'objet. Quoique plus obscurs, les duels incessants pour la direction de la SSR étaient de la même veine.

On comprend, certes, que les industriels vaudois — qu'ils fassent partie des groupements patronaux vaudois de M. Hubler ou de la Chambre du commerce et de l'industrie de M. Masmejan — digèrent mal les analyses d'un journaliste soucieux de vérité et d'information, sachant distinguer l'essentiel de l'accessoire. On admet aussi que la chronique hebdomadaire dans la FAL du syndic de Lausanne supportait mal la confrontation avec les analyses de Georges Plomb.

Il n'en faut pas tant pour confirmer une remarque que nous avons faite antérieurement relative à l'hétérogénéité du parti radical et à son impuissance politique au niveau fédéral. N'était son osmose avec les groupes économiques, il aurait cessé d'exister. Le vernis libéral — au sens propre du mot — a craqué. L'adversaire, dépouillé de ses bonnes manières paternalistes, a montré les dents. Il s'est saisi d'un os.

La question des conditions dans lesquelles la presse écrite et les journalistes font leur travail est essentielle. Un nombre toujours plus grand de personnes partage l'idée que les journalistes ont désormais plus de liberté d'expression à la radio et à la télévision (où l'on sait pourtant qu'elle est fort relative à cause du monopole) que dans la presse écrite. Les derniers développements dont nous avons parlé confirmeront ces personnes dans leurs idées. Et d'autres « innovations » qui se préparent, semble-t-il, ne les feront pas davantage changer d'avis.

La grande presse doit cesser d'être si discrète pour tout ce que la concerne. Dans le cas précis, les lecteurs de la « National Zeitung » étaient mieux renseignés que le public suisse romand. Et ceux qui font l'information seront sans excuse face à la dégradation de leurs conditions de travail s'ils ne se décident pas à prendre en main — syndicalement — l'avenir de leur profession.